



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE SAVOIE

Notice Préfecture
déclaration d'une compétition non motorisée,
pédestre, cycliste(VTT), multi-sports etc...

Nom de l'épreuve :

Date :

N° d'édition :

Nouveau parcours ou modification :

Coordonnées Organisateur :

Nom :

Prénom :

Tél Portable :

Mail :

Affiliation(s), Agrément(s) fédération(s) : Oui/Non

Nombre de participants pour toute la durée de la manifestation :

Nombre de spectateurs attendus pour toute la durée de la manifestation :

Pic de fréquentation à l'instant T :

- Lieu d'organisation

- commune de départ :

commune d'arrivée :

- Liste de toutes les communes traversées (*impératif*) :

- Autre(s) département(s) concerné(s):

- Nombre de passage à niveaux :

- Numéro et lieu du ou des passages à niveaux **-(*impératif*)** :

- Voies empruntées : route départementale - voirie communale - voie privée - piste cyclable

- Si route fermée à la circulation

- nom de ou des voies :

- sur la ou les communes de :

- point de départ de la fermeture :

- point d'arrivée de la fermeture :

- horaires de fermeture :

- Information des usagers de la route et des riverains

Mesures prises pour l'information des autres usagers de la route ou des riverains :

Nombre de parcours :

Parcours A (intitulé du parcours):

- Nombre de participants :
 - pic à l'instant T : 1/ jauge 2/ jour et heure du pic
- Nombre de public au départ et à l'arrivée :
 - pic à l'instant T : 1/ jauge 2/ jour et heure du pic
- Lieu et horaire de départ :
- Lieu et horaire d'arrivée (maximum):
- Distance :
- Dénivelé +/- :
- Altitude Maximum :
- Point particuliers du parcours – dangers du parcours ou difficultés identifiées :

Equipements individuels obligatoires

- Portable : oui/non
- Equipements de sécurité (casque, gilet de sauvetage, lampe, DVA ...) à préciser :

Parcours B (intitulé du parcours) :

- Nombre de participants :
 - pic à l'instant T : 1/ jauge 2/ jour et heure du pic
- Nombre de public au départ et à l'arrivée :
 - pic à l'instant T : 1/ jauge 2/ jour et heure du pic
- Lieu et horaire de départ :
- Lieu et horaire d'arrivée (maximum) :
- Distance :
- Dénivelé +/- :
- Altitude Maximum :
- Point particuliers du parcours – dangers du parcours ou difficultés identifiées :

Equipements individuels obligatoires

- Portable : oui/non
- Equipements de sécurité (casque, gilet de sauvetage, lampe, DVA ...) à préciser:

Parcours C etc...(mêmes données).

- **Itinéraire bis** (si itinéraire initial impraticable) : oui/non

- **Organisation de repli en cas d'arrêt de la course :**

- 1/ itinéraires de repli :
- 2/ moyens de transport :
- 3/salle hors-sac, hébergement et soutien :
- 4/mode d'information des coureurs (signaleurs, SMS ...) :
- 5/mode d'information des spectateurs (signaleurs ...) :

- **Suivi Météo :**

bulletin grand public conseiller météo conventionné

- **Dispositif fortes chaleurs** (voir fiche « vague de chaleur » annexé au dossier) :

- 1/ messages de prévention par mail et par SMS (membres de l'organisation, secouristes et coureurs) :
- 2/ messages de prévention sur le site internet et les réseaux sociaux à tous les spectateurs potentiels :
- 3/ décalage de l'épreuve aux heures les moins chaudes ou annulation :
- 4/ renfort des effectifs organisation et du dispositif de secours :
- 5/ augmentation de la quantité d'eau, rafraîchissements, sur les ravitaillements à disposition des coureurs et

des éventuels spectateurs :

6/ mise en place : (aspergeurs d'eau, douches, arrosage, brumisateurs) :

7/rajout de tentes supplémentaire sur les ravitaillements et postes de secours pour créer des zones d'ombre :

8/ autres :

DISPOSITIF DE SECURITE/ SECOURS

Les secours doivent être à moins de 30 minutes de tout point du parcours, à tout moment, y compris quand l'hélicoptère de secours n'est pas disponible. Il est de la responsabilité de l'organisation de garantir un délai acceptable de 30 minutes pour accéder à tout point du tracé de course, quelque-soit les conditions météorologiques.

Nous attirons l'attention de l'organisation sur le fait qu'un temps nébuleux, qui pourrait être considéré comme relevant d'une météo favorable, est susceptible d'empêcher un accès hélicoptéré, impliquant un accès terrestre et allongeant de fait les délais. L'organisation devra à tout moment garder à l'esprit cet aspect.

- **Coordonnées des associations agréées de sécurité civile présentes :**

- **Coordonnées du responsable dispositif médical :**

- **Coordonnées du responsable de la course :**

- **Coordonnées du PC de course :**

- **Suivi du coureur :**

- **Traçage des coureurs :** dossard – puce électronique – moyens de communication oui / non

- **Suivi de course :**

1/balisage parcours (points kilométriques / balises numérotées) : oui/non

2/ décompte des coureurs : oui/non manuel/électronique

3/ barrières horaires (joindre tableau) : oui/ non

4/ connaissance des flux coureurs (joindre tableau) : oui/non

- **Dispositions spécifiques applicables aux mineurs :**

- **Dispositions spécifiques aux courses de nuit :**

- **PC de course :** oui / non

- composition du Pc :

- **Système de communications :** radio (oui/non) - réseau relayé oui / non (lieu d'implantation des relais) ,
couverture réseau téléphone (oui / non) - schéma des transmissions radio

- **Moyens prévus pour l'alerte des secours publics :**

1/ téléphone fixe : portable radio

2/ implantation sur le site :

Si radio prévoir 2 portatifs pour les secours publics au PC course.

- **Médecins :** nombre, positionnement (mentionnés sur tracés et tableau topographie), moyens de communication, moyens matériels déployés :

- **Infirmiers** : nombre, positionnement (mentionnés sur tracés et tableau topographie), moyens de communication, moyens matériels déployés .
- **Secouristes association agréée de sécurité civile pour les participants** : nombre, positionnement, (mentionnés sur tracés et tableau topographie), moyens de communication, moyens matériels de secours déployés :
 - Défibrillateur Automatisé externe : nombre, lieu (mentionnés sur tracés et tableau topographie) :
- **Secouristes association agréée de sécurité civile pour le public** : nombre, positionnement :
- **Répartition du dispositif de secours** :
 - 1/ nombre de postes fixes :
 - 2/ nombre de postes mobiles :
 - 3/ heure de mise en place des moyens de secours :
- **Moyens de transport / évacuation** :
 - 1/ **Hélicoptère** : oui/non - société : - situation DZ d'accueil :
 - 2/ **Ambulances privées ou VPSP** (préciser la société d'ambulance ou l'association) : combien / où
 - 3/ **Véhicules 4X4, quads** : combien et pour quels accès du tracé ?
- **Signaleurs** : combien (à mentionner sur tracés et tableau topographie), moyens de communication, moyens matériels déployés :
 - Matériels obligatoires pour les traceurs / signaleurs :
- **Agents de sécurité** oui/non
Joindre l'attestation de la société de sécurité
- **Forces de l'ordre** : (à préciser dans l'imprimé cerfa n° 15824 ou 15827 - cyclistes) et transmettre la ou les conventions.

TERRAIN

- **Points particuliers, dangers du terrain** (couloirs – barres rocheuses – névés)
 - 1/ difficultés identifiées du parcours : si oui, les mentionner sur le tracé et si possible photographie des dangers recensés
 - 2/ solutions de l'organisateur pour le franchissement des dangers, des difficultés :
 - 3/ y a-t-il des équipements sur le parcours (mains courantes, câbles, points d'assurages) :
 - à demeure : oui /non
 - mis en place par l'organisation : oui/ non, si oui type de matériel et par qui est-il installé (diplôme éventuel)
- **Épreuves hivernales** : Convention prévision risque avalanche : oui /non

ENVIRONNEMENT

- Environnement

- Zone(s) traversé(es) :

- Zone NATURA 2000

- réserve naturelle

- espace naturel sensible

Joindre le formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 (annexe 4)

Joindre le formulaire de demande d'autorisation en réserve naturelle, **uniquement** si votre manifestation se déroule dans une réserve indiquée page 1 du document.

- **Manifestation se déroule t-elle en période de chasse ?** oui/non

Les dates et les horaires des épreuves devront impérativement être communiqués à la fédération départementale de chasse (FDC), au moins 15 jours avant le début des épreuves (fdc74@chasseurs74.fr ou 04.50.46.89.21).